

**PROCÈS-VERBAL**  
Conseil d'établissement de la  
formation professionnelle du Centre multiservice des Samares  
Réunion tenue le 27 MAI 2024 à 17 h 00

PRÉSENCES

**GROUPES SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET SOCIOÉCONOMIQUES**

AYOTTE, Bruno	CJE de d'Autray-Joliette	P
PELLETIER, Marc	CJE Matawinie	P
RINFRET, Geneviève	CJE Montcalm	P

**ENTREPRISES**

GIRARD, Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	P
Vacant		

**ÉLÈVES**

Vacant		
--------	--	--

**PARENTS**

Vacant		
--------	--	--

**PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICE**

CHEVRETTE, Patricia	Technicienne en formation professionnelle Centre de formation Berthier	P
DANSEREAU, Normand	Enseignant en comptabilité Centre de formation l'Argile	P
DUCHARME, Josianne	Conseillère pédagogique École hôtelière de Lanaudière	P
PARÉ, Marie-Claude	Enseignante Centre de formation en santé de St-Esprit	P

**DIRECTION DU CENTRE MULTISERVICE**

VALLÉE, Diane	Directrice - Centre multiservice des Samares	P
---------------	--	---

**PERSONNES RESSOURCES**

LANGLOIS, Sébastien	Directeur adjoint intérimaire des services éducatifs FP et FGA Centre multiservice des Samares	P
LANOUE, Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	P
BRABEUX-CHARTRAND, Sylvie	Secrétaire de gestion	P

**Conseil d'établissement**  
**27 MAI 2024**  
**FORMATION PROFESSIONNELLE**

Mot de bienvenue

Mesdames Geneviève Rinfret, présidente du Conseil d'établissement et Diane Vallée, directrice du Centre multiservice des Samares souhaitent la bienvenue aux membres de l'assemblée et aux personnes ressources.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée est légalement ouverte à 17h00

**Changement de la date de la réunion du Conseil d'établissement du 22 mai 2024 au 27 mai 2024.**

C.É. – F.P. – 2024.05.27.54

La demande de changement de date fut proposée par courrier électronique et acceptée par la majorité des membres.

**Sur proposition dûment faite et appuyée**

Il est proposé par : Bruno Ayotte

Appuyé par : Marie-Pierre Girard

Et résolu

d'adopter le changement de date de la réunion du Conseil d'établissement au 27 mai 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. QUESTION DU PUBLIC**

Nous avons reçu une question du public concernant une journée de valorisation avec comme conférencière madame Rose-Marie Charrette. Comme la journée prévue est une journée pédagogique, on demande si le CSS pouvait organiser de telles rencontres à des dates plus propices pour les enseignants du CMS.

La question a déjà été soulevée auprès du CMS des Samares qui est responsable de l'organisation de ce type d'événement. Le CSS a choisi ces dates, puisqu'elles convenaient au plus grand nombre. Les enseignants qui souhaitaient y participer pouvaient faire une demande à leur comité de perfectionnement afin de se faire libérer.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

C.É. – F.P. - 2024.05.27.55

Madame Geneviève Rinfret fait la lecture de l'ordre du jour de la formation professionnelle du 27 mai 2024. Celui-ci est adopté avec la modification suivante : retrait du point 5.6 « Approbation des règles de conduite et mesures de sécurité – Code de vie » et ce à la demande de madame Hélène Chartier. Mme Chartier explique à l'aide d'une lettre cosignée par de madame Claveau et madame Dalpé les raisons pour lesquelles elles désirent retirer ce point. Le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'établissement de septembre prochain.

**Sur proposition dûment faite et appuyée**

Il est proposé par : Patricia Chevrette

Appuyé par : Bruno Ayotte

Et résolu

d'adopter l'ordre du jour modifié de la formation professionnelle du 27 mai 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2024

C.É.- F.P. - 2024.05.27.56

##### Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marc Pelletier

Appuyé par : Normand Dansereau

Et résolu

d'adopter le procès-verbal de la formation professionnelle du 22 avril 2024, avec les corrections proposées. L'amendement demandé pour le point 7.4.2 concernant la conférence de M. Frédéric Laurin sur le décrochage scolaire et ses impacts économiques sur la région, intitulée Chantier – Réussite éducative et 7.4.5 lors du congrès annuel d'AQIFGA et la reconnaissance de M. Hugo Versailles qui s'est vu décerner le prix Reconnaissance 2024 pour son exceptionnelle contribution à l'éducation aux adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 5. SUJETS POUR DÉCISION

##### 5.1 Campagnes de financement

###### 5.1.2 Projet Bouche B

C.É.- F.P. - 2024.05.27.57

Monsieur Jean-Philippe Bélisle présente la demande de campagne de financement pour le projet Bouche B. Ce projet social offre une opportunité unique aux étudiantes en *assistance dentaire* de mettre en pratique leurs connaissances dans un environnement réel, notamment en les impliquant dans la préparation des salles opératoires, en leur permettant d'assister les dentistes et en appliquant les règles de sécurité et d'asepsie. Nous offrons à nos étudiants une expérience pratique précieuse qui complètera leur formation académique.

##### Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Normand Dansereau

Appuyé par : Marie-Claude Paré

Et résolu

d'approuver le projet Bouche B.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

##### 5.2 Approbation de l'amendement au bottin des élèves 2023-2024

C.É.- F.P. - 2024.05.27.58

Monsieur Philippe Lanoue explique que certains amendements s'avèrent nécessaires en raison de la variation des coûts en cours d'année. (document remis)

##### Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marc Pelletier

Et résolu

d'approuver l'amendement au bottin des élèves 2023-2024, tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **5.3 Approbation des modifications au bottin des élèves 2024-2025**

C.É. – F.P. 2024.05.27.59

Monsieur Philippe Lanoue présente un document faisant état des diverses modifications apportées au bottin des élèves 2024-2025. Certaines de ces modifications sont requises par l'ajout de formations et d'autres par l'ajustement de prix causé par l'augmentation des produits de base. (document remis)

#### **Sur proposition dûment faite et appuyée**

Il est proposé par : Patricia Chevette

Appuyé par : Bruno Ayotte

Et résolu

d'approuver les modifications au bottin des élèves 2024-2025, tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **5.4 Approbation du budget initial**

C.É. – F.P. 2024.05.27.60

Monsieur Philippe Lanoue dépose les documents afférents au budget initial 2024-2025. Celui-ci est très similaire au budget révisé 2023-2024. Le budget initial a été réalisé à la suite d'une analyse des variations de coûts des cinq dernières années avec indexation incluant les augmentations salariales.

#### **Sur proposition dûment faite et appuyée**

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Josianne Ducharme

Et résolu

d'approuver le budget initial tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### **5.5 Approbation des règles de transférabilité**

C.É. – F.P. 2024.05.27.61

Monsieur Philippe Lanoue, conformément à la Loi sur l'instruction publique, demande l'adoption des règles de transférabilité des budgets du Centre multiservice des Samares au Centre de services scolaire des Samares pour approbation. Monsieur Lanoue se demande si les membres du Conseil d'établissement désirent avoir une reddition de compte à chaque rencontre ou si le statu quo est maintenu. Les membres sont d'accord pour poursuivre de la même façon au cours de la prochaine année.

#### **Sur proposition dûment faite et appuyée**

Il est proposé par : Marie-Pierre Girard

Appuyé par : Normand Dansereau

Et résolu

d'approuver les règles de transférabilité telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 6. SUJETS POUR CONSULTATION

### 6.1 Bilan des campagnes de financement 2023-2024

Un document résumant les campagnes de financement réalisées au cours de l'année 2023-2024 a été présenté. Monsieur Ayotte questionne la nécessité de soumettre ce sommaire puisque tous les projets ont été présentés individuellement, discutés et approuvés lors des précédentes réunions.

### 6.2 Actes d'établissement et plan triennal

Monsieur Philippe Lanoue soumet un document sur les actes d'établissement faisant état de changements pour divers établissements dont le centre de formation Montcalm qui sera désormais situé sur la rue J. Oswald-Forest à St-Roch-de-L'Achigan. La formation générale des adultes et la formation professionnelle seront offertes dans le même lieu, ce qui était souhaité au départ. Pour l'École hôtelière, nous ajoutons la concomitance, donc l'immeuble pourrait dispenser de la formation générale jeunes.

## 7. SUJETS POUR INFORMATION

### 7.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – reddition de compte

Monsieur Sébastien Langlois fait un état de la situation. Tous les centres sont désormais équipés d'un outil de signalement dans les cas de violence et d'intimidation. Des affiches ont été distribuées et comportent un code QR, ce qui simplifie le signalement des cas et donne accès à un courriel confidentiel. Treize situations ont été signalées et ont nécessité des mesures d'encadrement, de ces cas, douze sont résolus. Trois de ces cas ont fait état d'acte d'intimidation ou de violence. Une présentation sera faite ultérieurement sur les mesures adoptées pour contrer les violences à caractère sexuel. La sensibilisation du personnel se poursuit et nous constatons une amélioration sur le terrain.

### 7.2 Information sur les services dans les centres

1. **Félicitations aux élèves du DEP en coiffure, lauréates régionales** du Défi OSEntreprendre Lanaudière \_ *Catégorie Formation professionnelle et Education des adultes* avec leur projet **Eclats de Solidarité (kiosques pour la cause)**. Les élèves et leur enseignante Chantal Guérin ont organisé une journée porte ouverte pour répondre au besoin de diversifier la clientèle du salon. Kiosques de produits coup de cœur et vente d'accessoires pour cheveux créés par les élèves étaient proposés aux visiteurs. Les profits réalisés par la vente des accessoires ont été remis à Diabète Québec. Merci au CJE de D'Autray-Joliette pour le soutien en cours de projet.  
Bravo aux élèves : Elyse Boucher, Lola Desrochers, Corinne Gauthier, Lana Leblanc-Grenier, Angélique Ouellet, Karell Paquin, Isabelle Robillard et Magalie Sauvé.
2. Le 17 mai dernier nous avons souligné la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
3. Le bal du Musée d'art de Joliette a eu lieu samedi le 25 mai dernier, 430 000 \$ ont été amassés pour la promotion de la culture et la pérennisation du développement de l'établissement. Toutes nos félicitations aux étudiants de l'école hôtelière qui, dans une certaine mesure, ont participé à ce succès.
4. RacontArts, premier vernissage d'œuvres créées par des jeunes et organisé en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm et le CMS. Ce projet vise le développement de la littérature chez les jeunes adultes en utilisant l'art comme moyen d'apprentissage. L'événement fut un succès.

### 7.3 Date de la première rencontre du Conseil d'établissement en septembre

Il a été décidé que la première rencontre du Conseil d'établissement 2024-2025 aurait lieu le 24 septembre 2024. La rencontre se tiendra au CMS et débutera à 17 heures. À cette fin et à la demande de tous, une invitation sera acheminée dans les semaines qui suivent.

### 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

C.É. – FP 2024.05.27.62

#### Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Pierre Girard

Appuyé par : Marie-Claude Paré

Et résolu

d'adopter la levée de l'assemblée de la formation générale aux adultes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À : 19H13**

  
Geneviève Rinfret  
Présidente

  
Diane Vallée  
Directrice